

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL **JEUDI 24 FÉVRIER 2022 À 20H30**

Présents: GARDEAU Jean Luc, JANSSEN Isabelle, TENOT Jean-Pierre, MOTHEs Jean-Paul, BELLINO Céline, BROSSE Martine, GAROSTE Jean-Robert, LESIMPLE Anne, RENÉ Isabelle, VETTORELLO Éric.

Représenté : SAURON Cyrille, avait donné procuration à BROSSE Martine.

Excusés : DUPIN Pascal, FESARD Frédéric, FLEURY Maëlle.

Adoption du procès-verbal en date du 13 janvier 2022.

Compte-rendu des décisions prises par le Maire par délégation du Conseil Municipal en vertu de l'article L.2122-22 du CGTC - Délibération n°060-2020

DÉMISSION D'UNE ÉLUE

Suite à la démission de Madame Caroline GRANNEREAU, de ses fonctions, l'assemblée décide que dorénavant, le conseil municipal fonctionnera avec quatorze conseillers municipaux.

Elle désigne les délégués suivants au SIVU Scolaire de la Vallée du Dropt : Mmes VALDEVIT Maëlle et BELLINO Céline (déléguées titulaires), Mmes LESIMPLE Anne et RENÉ Isabelle (déléguées suppléantes).

EXAMEN ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2021

Le conseil municipal vote à l'unanimité le compte de gestion 2021 du receveur communal.

EXAMEN ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2021 MULTISERVICE

Le conseil municipal vote à l'unanimité le compte de gestion multiservice 2021 du receveur communal.

EXAMEN ET VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte administratif 2021 qui fait ressortir :

- Dépenses de fonctionnement :	397 534,55 €
- Recettes de fonctionnement :	501 540,15 €
- Dépenses d'investissement :	490 769,63 €
- Recettes d'investissement :	510 287,90 €

Résultat global de 123 523,87 €.

EXAMEN ET VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021 MULTISERVICE

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte administratif 2021 du multiservice qui fait ressortir :

- Dépenses de fonctionnement :	7 184,17 €
- Recettes de fonctionnement :	4 916,28 €
- Dépenses d'investissement :	13 682,07 €
- Recettes d'investissement :	30 807,09 €

Résultat global de 17 857,13 €.

AFFECTATION DU RÉSULTAT 2021

Le conseil municipal vote l'affectation du résultat 2021 comme suit :

Excédent de fonctionnement	104 005,60 €
Résultat reporté en fonctionnement (002)	104 005,60 €
Résultat d'investissement reporté (001) - Excédent	19 518,27 €

AFFECTATION DU RÉSULTAT 2021 MULTISERVICE

Le conseil municipal vote l'affectation du résultat 2021 comme suit :

Déficit de fonctionnement cumulé	2 267,89 €
Résultat reporté en fonctionnement (002)	2 267,89 €
Excédent d'investissement reporté (001) - Excédent	20 125,02 €

DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE

Le conseil municipal détermine les projets à inscrire au budget communal 2022 : suite de l'élaboration du PLU, 2^{ème} tranche des travaux et restauration du puits de la Place du Prieuré, achat des bâtiments pour le projet d'habitat partagé (en usufruit) et mission maîtrise d'oeuvre, bâtiment photovoltaïque, sonorisation à l'église, deux bornes incendie, porte dans logement communal, réparation de la toiture de la mairie, poursuite du programme éclairage public, remise en état de la rue du Bayle avant transfert à la CCPL, vitrine pour affichage zone compostage.

HABITAT DES POSSIBLES

- **Phases d'opportunité et de faisabilité** : Ces deux points sont reportés à une date ultérieure. Monsieur le Maire est chargé de contacter Mme Florence Delisle-Errard, Fondatrice de l'association « Habitat des Possibles » afin d'adapter les conventions proposées.

VENTE PARCELLE TERRAIN « AU CHATEAU » - SECTION B N°1081

Monsieur le Maire informe l'assemblée du projet de la personne intéressée par cette acquisition.

RÉMUNÉRATION ADJOINT ADMINISTRATIF

Le conseil municipal décide de réévaluer la rémunération de l'agent en CDI, conformément au décret n°88-145.

DÉPENSES IMPUTÉES À L'ARTICLE 623

Le conseil municipal liste les dépenses à imputer à l'article budgétaire 623 lorsqu'elles concernent les fêtes et cérémonies.

MOTIONS :

- **ZÉRO ARTIFICIALISATION NETTE DES SOLS**

- **DIFFICULTÉS D'ACCÈS AUX SOINS**

Le Conseil Municipal accepte les deux motions présentées.

ASSURANCE VILLASUR - GROUPAMA

Le Maire est autorisé à signer les conditions particulières au contrat d'assurance Villasur.

COURIERS DIVERS

COMPTE RENDU DE RÉUNIONS

Commission économie-agriculture-tourisme : accueil d'entreprises sur le territoire, réflexion sur le foncier par un cabinet d'étude, vélo route avec panneaux directionnels, taxe de séjour, site internet en Anglais, bornes interactives sur Lauzun, Allemans du Dropt et Miramont de Guyenne, Facebook pour toutes les associations ;

SITE : vote du budget (55euros / enfant) ;

Conseil Communautaire : vote des comptes administratifs 2021, le périmètre « Petite ville de demain » est validé et concerne Miramont de Guyenne, Allemans du Dropt, La Sauvetat du Dropt, Montignac de Lauzun, St Pardoux Isaac et Lauzun, convention avec le CREPS de Bordeaux pour la création de circuits VTT avec balisage ;

Culture : manifestation des communes aux noms burlesques à Bourgougnague, subvention accordée pour BIO-RESEAU.

QUESTIONS DIVERSES

- Départ d'un des locataires dans l'immeuble de l'école ;

- Accueil d'un chantier de la Maison des Jeunes de Miramont de Guyenne : le conseil municipal propose de les recevoir en juillet 2022 sur 5 ½ journées ;

- Compostage : en attente d'un emplacement dans le jardin partagé animé par Jonathan BRIERE, référent compostage de la CCPL, circuit pédagogique du composteur au jardin partagé, politique financière composteur bénévole.